



DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
VILLE DE RIS-ORANGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°2026/089

Objet : Commissions municipales – Instauration et désignation des membres

Séance du mardi 28 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 28 avril, à 18 h 15, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du mercredi 15 avril 2026 pour le Budget Primitif et les questions financières, puis par un envoi complémentaire en date du mercredi 22 avril 2026 pour les autres points à l'ordre du jour, se sont réunis au nombre de 34, à la salle Bruno Latour, 10 place Jacques Brel, sous la présidence de Madame Sonia Benameur, Maire.

Nombre de membres

En exercice : 39
Présents à la séance : 34
Excusés représentés : 5

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Sonia Benameur, Phu Hien Nguyen, Pierre Basbagill, Magali Lourtil-Martinelli, Séverin Yapou, Stéphanie Boisseau, Bilel Moumni, Dicle Yildirim-Bakir, Thomas Merabli, Nadia Ourbia, Eric Thebault, Wafae Amar, Christophe Fouley, Céline Fourti, Denis Chartier, Carole Diaz, Etienne Combrisson, Hafida Khamari, Farida Ouaret, Yannick Lefranc, Virginie Orus, Julien Baril, Waqas Zahid-Latif, Christian Matshiam, Sonia Abrunhosa, Allan De Araujo, Ely Miranda, Lina Kissa, Gilles Melin, Serge Mercieca, Kykie Basseg, Nicolas Garcia, Magaly Lefebvre, Christine Tisserand

Excusés représentés :

Zahira Kada à Séverine Yapou, Claudine Lechopier à Etienne Combrisson, Stéphane Raffalli à Gilles Melin, Sophie Kelkoula à Magaly Lefebvre, Souad Medani à Serge Mercieca

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est procédé, en conformité de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Locales, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du Conseil municipal pour la présente séance. Monsieur Ely Miranda est désigné pour remplir ces fonctions, qu'il accepte.

Hôtel de ville

Place du Général-de-Gaulle
91130 Ris-Orangis
T. 01 69 02 52 52
F. 01 69 02 52 53
Contact@ville-ris-orangis.fr

2026/

Ville de
Ris-Orangis
Conseil municipal du
28 avril 2026
DÉLIBÉRATION
N°2026/089

Objet : Commissions municipales – Instauration et désignation des membres

Administration générale

LE CONSEIL,

SUR proposition de Madame Sonia BENAMEUR, Maire de Ris-Orangis,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2121-22,

VU le procès-verbal d'élection des Conseillers municipaux et des Conseillers communautaires établi à l'issue des opérations de vote du 15 mars et 22 mars 2026,

VU le procès-verbal d'élection du Maire et des Adjoints, en date du 29 mars 2026,

CONSIDERANT que le Conseil municipal a la faculté de créer des commissions municipales, en application de l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que la composition de ces commissions n'est fixée par aucun texte, et qu'il appartient donc au Conseil municipal d'en déterminer la composition,

CONSIDERANT que dans ce cadre afin de garantir l'expression pluraliste des élus, doit être recherchée une pondération qui reflète la composition de l'assemblée municipale et qui assure à chacune des tendances représentées en son sein la possibilité d'avoir au moins un représentant dans chaque commission,

CONSIDERANT que l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ne précise pas que la désignation des membres des commissions municipales doit s'effectuer à scrutin secret,

CONSIDERANT qu'il peut être procédé à un vote à main levée, dès lors que le Conseil municipal a préalablement décidé de ne pas recourir au scrutin secret,

APRES DELIBERATION

Par un premier vote : A l'unanimité

DECIDE la création des commissions municipales suivantes :

- Commission Petite Enfance, Enfance, Education, Jeunesse
- Commission Vie associative, Culturelle et Sportive
- Commission Solidarités, Santé, Handicap, Egalité femmes/hommes
- Commission Aménagement, Urbanisme, Cadre de vie, Ecologie, Transport et Habitat

2026/

- Commission Finances, Economie locale et Développement économique

FIXE la composition de ces commissions à 9 membres, auxquels s'ajoute Madame le Maire, Présidente de droit des commissions.

DECIDE pour permettre l'expression pluraliste permettant de tenir compte de la composition de l'assemblée délibérante que :

- 6 sièges sont dévolus à la liste « Renouveau citoyen Ris-Orangis »,
- 2 sièges pour la liste « Unis pour Agir »,
- 1 siège pour la liste « Ris en avant ».

Par un deuxième vote : A l'unanimité

DECIDE de ne pas recourir au scrutin secret et de procéder à un vote à main levée.

Par un troisième vote : A l'unanimité

DESIGNE les membres telles que mentionnées dans l'annexe à la présente délibération pour siéger au sein des commissions municipales.

Le Maire certifie sous sa responsabilité

Le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis en Préfecture

le : **11 MAI 2026**

Publié le : **11 MAI 2026**

Notifié le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification. Le Tribunal Administratif de Versailles peut aussi être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur www.telerecours.fr

Pour expédition conforme
Sonia Benameur
Maire de Ris-Orangis



2026/

**Annexe à la délibération n°2026/089 du Conseil municipal
 en date du 28 avril 2026**

Composition des Commissions municipales

	Renouveau citoyen Ris-Orangis	Unis pour Agir	Ris en avant
Petite enfance, Enfance, Éducation, Jeunesse	N. Ourbia	S. Kelkoula	C. Tisserand
	M. Martinelli	S. Mercieca	
	C. Diaz		
	T. Merabli		
	L. Kissa		
	S. Abrunhosa		

	Renouveau citoyen Ris-Orangis	Unis pour Agir	Ris en avant
Vie associative, Culturelle et Sportive	T. Merabli	S. Medani	C. Tisserand
	C. Fouley	G. Melin	
	M. Martinelli		
	V. Orus		
	Z. Kada		
	C. Fourti		

	Renouveau citoyen Ris-Orangis	Unis pour Agir	Ris en avant
Solidarités, Santé, Handicap, Égalité femmes/hommes	P. H Nguyen	K. Basseg	C. Tisserand
	Z. Kada	M. Lefebvre	
	B. Mourni		
	P. Basbagill		
	E. Combrisson		
	S. Abrunhosa		

2026/

	Renouveau citoyen Ris-Orangis	Unis pour Agir	Ris en avant
Aménagement, Urbanisme, Cadre de vie, Ecologie, Transport et Habitat	D. Yildirim-Bakir	S. Raffalli	C. Tisserand
	Y. Lefranc	G. Melin	
	B. Moumni		
	Z. Kada		
	W. Amar		
	S. Yapo		

	Renouveau citoyen Ris-Orangis	Unis pour Agir	Ris en avant
Finances, Economie locale et Développement économique	S. Boisseau	K. Basseg	C. Tisserand
	E. Thébault	N. Garcia	
	S. Yapo		
	W. Zahid-Latif		
	A. De Araujo		
	C. Fouley		